CDEF
Centre de Doctrine d'Emploi des Forces
Division Recherche et Retour d'Expérience

LETTRE DU RETEX–RECHERCHE n° 10

27 janvier 2014

L'INTERVENTION BRITANNIQUE EN SIERRA LEONE (2000-2002)

AVERTISSEMENT

Les Lettres du Retex – Recherche sont des notes exploratoires destinées à l'information des forces. Elles n'engagent que leurs auteurs.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- **Une opération peut voir sa mission changer très rapidement sans remettre en cause la réussite du processus.**
- **Une posture « légère », essentiellement dissuasive et indirecte peut s'avérer efficace dans un pays déjà épuisé par la guerre. Mais la phase de transition et de stabilisation ne sera jamais courte (ici presque deux ans suivis de plus de 10 ans d'implication continue dans la RSS).**
- **La réussite d'une opération de stabilisation est toujours multifactorielle et découle de l'action des autres acteurs extérieurs (ONU, voisins) mais surtout, de la volonté politique du pouvoir local (appropriation).**
- **La RSS est un instrument clef de la réussite d'une opération de ce type. Elle requiert un volet structurel et opérationnel, mais aussi une approche d'emblée globale (police, justice, renseignement).**
- **La RSS permet de contrôler les hommes en armes sur le terrain. C'est un processus long mais qui doit commencer rapidement. La DDR est aussi importante car elle permet d'occuper les combattants pendant la phase la plus sensible de la transition.**

Par Aline LEBOEUF, chercheur au Laboratoire de Recherche sur la Défense de l'Ifri, docteur en science politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne[1].

La situation en Sierra Leone en mai 2000

Lorsque les Britanniques interviennent en Sierra Leone (71 000 km², 6,3 millions d'habitants) en mai 2000, la guerre a déjà duré 9 ans. Elle a donné lieu à plusieurs tentatives de rétablir la paix, à la fois par l'ECOMOG, la force militaire de la CEDEAO impliquant surtout deux grands voisins, le Nigéria et la Guinée Conakry et par les Nations unies (force onusiennes déployées en 1999). La situation en mai 2000 se traduit par une **réelle fatigue des combattants comme des intervenants extérieurs.**

La guerre oppose le RUF, **Revolutionary United Front (RUF),** au **gouvernement sierra léonais** élu en 1996. Celui-ci a eu recours aux services de **milices,** en particulier les chasseurs traditionnels Kamajors. Ces milices sont aussi appelées CDF *(Civil Defense Forces).*

Contrairement à la position de neutralité revendiquée par les Nations Unies, le Royaume-Uni soutient ouvertement le président élu contre le RUF. Cette tension

[1] Toutes les informations exposées ici sont tirées de la thèse de l'auteur : « La réforme du secteur de sécurité en Sierra Leone », soutenue en janvier 2013 sous la direction de Michel Dobry, Paris I. Pour une copie de la thèse ou une discussion plus précise des questions abordées, contacter l'auteur à leboeuf@ifri.org. Aline Leboeuf est également sur Twitter, @AlineLeboeuf.

induite par ces deux positions va poser problème mais elle est aussi la clef du succès : le Royaume-Uni offre le bâton, les Nations Unies la carotte qui va peu à peu convaincre les rebelles du RUF de désarmer (ce qui ne devient effectif qu'en 2001).

Une opération d'évacuation des ressortissants qui a bien tourné (opération *Palliser*)

Au départ, l'intervention militaire britannique est uniquement une opération d'évacuation des ressortissants faisant suite à l'arrivée du RUF dans la capitale, Freetown. **La décision de transformer cette mission en une opération visant à renforcer les Nations Unies est prise en cours d'action,** pendant les premiers jours de l'opération d'évacuation. Il s'agit en grande partie d'une initiative du général Richards, commandant la force britannique à Freetown, qui, **à la demande du président sierra-léonais,** force la main du gouvernement britannique où une ligne claire tarde à émerger. La phase de stabilisation qui commence alors ne se termine qu'avec la déclaration de la paix en janvier 2002.

Outre l'usure des combattants, cette paix a été obtenue grâce à la conjonction de nombreux facteurs :

- la présence militaire britannique,
- la présence de l'ONU qui a permis de donner confiance au RUF et de lui ouvrir une porte de sortie,
- l'affaiblissement du RUF par les attaques de l'armée de Guinée Conakry contre ses bases,
- la disparition de Charles Taylor au Libéria,
- l'intérêt du gouvernement élu sierra-léonais à ce que l'opération britannique réussisse et à ce que la réforme du secteur de sécurité soit un succès (appropriation locale).

La stratégie de dissuasion indirecte des unités de combat britanniques

La force de combat britannique comprend une composante au sol de la taille d'un Groupement tactique pouvant comprendre jusqu'à un millier d'hommes et une composante embarquée, comprenant initialement au large des côtes le navire d'assaut amphibie HMS *Ocean* avec 600 à 800 Royal-Marines embarqués, 16 hélicoptères et le porte-avions HMS *Illustrious.*

La posture militaire britannique consiste à démontrer **qu'ils sont prêts à défaire militairement et efficacement le RUF** ou les autres groupes de rebelles si ceux-ci les affrontent. Cela se traduit au niveau tactique par des actions audacieuses et déterminées en cas d'agression comme l'illustrent les deux principaux incidents de l'opération[2] :

Le 17 mai 2000, dans le village de Lungi Lol, près de l'aéroport au nord de Freetown, des réfugiés préviennent une patrouille britannique de l'arrivée de rebelles du RUF. Ces derniers attaquent les Britanniques et, selon le chercheur britannique Andrew M. Dorman *« au cours de brefs échanges de feu qui eurent lieu pendant plusieurs heures, trente rebelles furent tués sans qu'aucun Britannique ne soit blessé[3] ».*

[2] Il est possible que d'autres confrontations aient également eu lieu mais aucune n'est rendue publique.

[3] Andrew M. Dorman, *Blair's Successful War. British Military Intervention in Sierra Leone,* Farnham, Ashgate, 2009, p. 94. Ma traduction.

Ministry of Defence.

Le 25 août 2000, onze soldats britanniques sont faits prisonniers par les *West Side Boys,* des rebelles que l'on pensait neutralisés. Les négociations permettent de libérer cinq des otages le 30 août mais les demandes politiques des rebelles sont jugées déraisonnables et les négociations sont bloquées. Un raid de 150 parachutistes, autorisé par Tony Blair, libère les six otages restant le 10 septembre. Officiellement, vingt-cinq Sierra Léonais ont été tués, onze Britanniques ont été blessés dont l'un est mort des suites de ses blessures.

À part ces affrontements, les Britanniques ne se sont **jamais impliqués directement dans la lutte contre le RUF mais toujours indirectement,** en soutenant **l'armée sierra-léonaise** qu'ils dirigent et qu'ils forment, en soutenant les milices civiles (CDF), en se coordonnant avec les **Guinéens** qui bombardent le RUF (via un intermédiaire français), en mettant en place le dispositif de la ***Force over the horizon,*** qui joue un rôle avant tout dissuasif et d'entraînement, et n'est pas déployée en tant que telle contre le RUF mais constitue une menace pour ce dernier.

La « force au-delà de l'horizon », conceptualisée en octobre 2000 contribue de son côté à la dissuasion de niveau opératif. Son volume reste flou entre les moyens déployés et ceux en alerte, le général Riley, qui a commandé cette force, parlant d'une Joint Task Force de 4 500 hommes composée d'une *« reaction force of an embarked brigade, with supporting aviation, naval, and air firepower*[4] *»* et elle se déploie ponctuellement en cas d'augmentation des tensions en Sierra Leone mais sans s'engager au sol, sauf pour des manœuvres et des entraînements communs avec les forces sierra-léonaises[5]. On pourrait presque parler d'un mythe, ou comme le dit lui-même le général Riley, il s'agissait de ***« diffuser l'illusion pour faire marcher la paix ».***

Réforme de l'armée et des services de sécurité

Le 24 mai, le Royaume-Uni annonce que la force déployée au sol restera sur place et qu'elle sera complétée par une première structure de 90 conseillers militaires, pour la plupart britanniques mais aussi canadiens et américains, pour diriger et encadrer l'armée sierra-léonaise (SLA). Contrairement à la force de combat dont les derniers éléments quittent le sol africain en juillet 2002, cette structure d'assistance est un engagement de long terme : ce qui va rapidement devenir l'***International Military Advisory Training Team*** (IMATT) ne change de forme véritablement qu'en 2013. Le général britannique commandant la force devient le conseiller militaire du Président et dirige de fait les forces armées sierra-léonaises.

La RSS joue un rôle central dans la stratégie britannique. Elle permet au Royaume-Uni de s'appuyer sur l'armée sierra-léonaise. Elle rend possible le règlement d'un certain nombre de problèmes aggravés par la guerre (par exemple : indiscipline des soldats appelés « sobels », soldat de jour, rebelle de nuit ; non-paiement des soldes ; inefficacité militaire ; tentation de coups d'État).

[4] http://www.heritage.org/research/lecture/the-uk-in-sierra-leone-a-post-conflict-operation-success

[5] Jusqu'en 2003 au moins, chaque dégradation des conditions de sécurité a pour conséquence un redéploiement militaire, comme à la suite du supposé coup d'état en février 2003. Plus de 300 Gurkhas furent alors déployés, accompagnés des navires HMS *Iron Duke* et RFA *Black Rover*. Ce fut l'occasion d'une nouvelle célébration de l'engagement britannique à garantir la paix en Sierra Leone et cela permit également de fournir un terrain d'entraînement aux Britanniques, tout en organisant des exercices communs entre forces sierra léonaises et britanniques. La « Joint Task Force » retourna en Angleterre début avril, apparemment. Le 22 mai 2003, le RFA *Gold Rover* était de retour à Freetown, puis le 22 juillet 2003, c'est au tour du HMS Lancaster de visiter la capitale, avant de se rendre dans les îles Falklands. Ensuite, il s'agit surtout de manœuvres donnant lieu à des exercices communs aux forces sierra-léonaises et britanniques.

La réforme de l'armée est à la fois structurelle et opérationnelle. **Au niveau structurel, l'IMATT** prend le contrôle de l'armée sierra-léonaise et impose des réformes essentielles comme celle des ressources humaines. Elle assure le paiement des soldes.

Fond personnel auteur.

Au niveau opérationnel, la mise en place des ***Short Term Training Team*** (STTT) – au départ une équipe de 250 militaires, dont 45 instructeurs – permet la formation simultanée de deux bataillons d'infanterie sierra-léonais (1 000 hommes au total), dans le cadre de l'opération *Basilica.* Le 42e Commando des Royal Marines rénove le centre d'entraînement de Benguema à Waterloo (sud-Est de Freetown) et à partir du 15 juin 2000, les premières unités y sont formées.

Il est important de se souvenir que le volet militaire de la RSS interagit directement avec d'autres réformes, celle de la **police, celle des renseignements et de la justice,** elles aussi conduites par les Britanniques. Cette **approche globale** est souvent bricolée, chaque réforme progressant à un rythme différent, mais une certaine cohérence émerge malgré tout de cette approche *ad hoc,* et contribue au succès de l'ensemble.

La réforme du système de sécurité participe également grandement à la stabilisation en y intégrant les anciens combattants. Si la police ne recrute que sur concours, l'armée a mis en place une procédure spéciale, le **Programme de réintégration militaire** (MRP) pour sélectionner les meilleurs anciens combattants, les former puis les recruter.

Une réintégration partielle des anciens combattants

Théoriquement, selon l'accord de Lomé (1999), toutes les forces armées locales auraient dû passer par le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) y compris la nouvelle armée nationale[6]. Cependant, il a été décidé de former directement via les STTT les militaires composant l'armée sierra-léonaise, tandis que le programme de réintégration militaire (MRP) permettait de recruter des combattants issus des forces désarmées (RUF et les forces de défense civiles comme les jeunes combattants « chasseurs » ou les CDF), et en partie les anciens militaires du Conseil révolutionnaire des forces armées ayant pris le pouvoir en 1997.

Ce programme n'a vraiment été mis en place qu'en juin 2001, avec le soutien de l'IMATT et selon **plusieurs phases. La première correspond à la démobilisation et à la seconde (juin 2001 à mars 2002) au recrutement après sélection.** Ce processus de sélection *(screening)* à partir d'une enquête sur les capacités mais aussi le passé de l'individu est censé compenser les problèmes des recrutements massifs effectués sans discernement pendant la guerre et qui ont contribué aux graves écarts de discipline de l'armée sierra-léonaise. Cependant, selon Peter Albrecht et Paul Jackson, le processus de sélection a été critiqué, notamment pour avoir insisté davantage sur les capacités physiques et le casier judiciaire (souvent vierge du fait de la guerre et des registres brûlés ou détruits) que sur le respect effectif des droits de l'homme, la stabilité psychologique ou la volonté de se conformer au contrôle civil des forces armées. Cela s'explique aussi par l'absence de données permettant de vérifier le passé de chaque combattant. Deux chercheurs sierra-léonais précisent par ailleurs que les viols n'étaient pas pris en compte dans le screening et que le niveau d'éducation servait essentiellement à distinguer les sous-officiers des officiers mais que l'analphabétisme n'était pas discriminant pour les hommes du rang.

[6] Cette partie s'appuie essentiellement sur : Peter Albrecht, Paul Jackson, *Security System Transformation in Sierra Leone, 1997-2007,* février 2009, p. 52-66, www.ssrnetwork.net/documents/Publications/SierraLeoneBook/Security%20System%20Transformation%20in%20Sierra%20Leone,%201997-2007.pdf, consulté le 13 août 2010.

Les candidats retenus sont alors confrontés à un tribunal (présidé par un colonel de la force des Nations-Unies assisté de deux représentants du RUF et des CDF et d'un secrétaire de secrétaire de l'IMATT pouvant si besoin présider le jury). Ce tribunal décide qui peut rejoindre l'armée à partir des résultats de tests d'aptitude médicale, militaire, physique et du niveau d'éducation. Les recrues reçoivent ensuite une formation militaire de base puis sont mélangées aux autres militaires pour une formation de neuf semaines au combat d'infanterie, après avoir reçu uniformes, armes et équipements. À l'issue, elles rejoignent les unités des forces armées de Sierra Leone.

http://www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Monde/Mon0016-EuropeForceReactionRapide.html

Le nombre exact de combattants recrutés grâce à ce processus du MRP est débattu. Cependant, selon Peter Albrecht et Paul Jackson **2 982 combattants ont rejoint le MRP à l'été 2002,** dont 80 % seulement ont été autorisés à suivre la formation militaire (phase trois à quatre), ce qui fait 2 385 personnes ayant participé à la formation. Parmi ces derniers, seuls 2 349 militaires au total (98 %) ont été véritablement recrutés.

La proportion entre le nombre de recrues du MRP issues du groupe rebelle RUF et ceux issus des milices de « chasseurs » est aussi intéressante : **pour 65 anciens combattants du RUF recrutés, 35 proviennent des CDF.** Le MRP a également permis de sélectionner d'anciens combattants comme officiers sous contrat. Le MRP a donc contribué à augmenter les effectifs, déjà importants, des forces armées sierra-léonaises, en contrepartie d'une intégration de combattants somme toute limitée au regard des effectifs passées des différents mouvements.

Une opération de stabilisation réussie

La mission britannique est sans conteste un succès. Elle permet le **retour de la paix en janvier 2002.** Le nombre de morts britanniques est faible. Surtout plusieurs élections démocratiques ont eu lieu depuis le retrait de la mission (2002, 2007, 2012) avec une **alternance démocratique** en 2007. La réforme du secteur de sécurité est réussie bien qu'imparfaite, surtout dans la durée (problèmes de corruption et usure de la volonté politique soutenant les réformes).

Sur la RSS, les principaux acquis s'avèrent être : le **retour des militaires dans les casernes,** interdits de sortir en uniformes et leur professionnalisation notamment lié au paiement des soldes ; la **primauté de la police** et la clarification des rôles des deux institutions militaire et policière. L'armée n'a plus qu'un rôle de soutien aux forces de polices sur le territoire national. Mais en contrepartie, la participation aux opérations extérieures internationales offre une mission valorisante et appréciée par l'armée. Le **discours sur les droits** s'est renforcé, au point de pouvoir ponctuellement servir à diminuer la corruption, même si celle-ci reste élevée. La réforme de la justice reste cependant moins convaincante.

CENTRE DE DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES
Division Recherche et Retour d'Expérience
1, place Joffre – Case 53 – 75700 PARIS SP 07
www.cdef.terre.defense.gouv.fr